



Appel de présentations publiques

Projet de loi n° 37, *Loi modifiant la Loi sur l'éducation et la Loi sur la protection de la langue inuit*

Le Comité permanent de l'Assemblée législative sur la législation invite les résidents et les organisations du Nunavut à soumettre des présentations écrites concernant le Projet de loi n° 37, *Loi modifiant la Loi sur l'éducation et la Loi sur la protection de la langue inuit*.

Le Projet de loi n° 37 a été présenté par le ministre de l'Éducation et a franchi l'étape de la 2^e lecture à l'Assemblée législative le 9 mars 2017.

Le Projet de loi n° 37 peut être téléchargé sur le site Web de l'Assemblée législative à l'adresse <http://www.assembly.nu.ca/fr/bills-and-legislation>. Il est également possible d'obtenir des exemplaires papier du Projet de loi n° 37 auprès du Bureau de l'Assemblée législative.

Le Comité permanent souhaite recevoir des recommandations de la part des résidents et des organisations du Nunavut portant sur des modifications à des dispositions précises du Projet de loi n° 37, *Loi modifiant la Loi sur l'éducation et la Loi sur la protection de la langue inuit*.

Les présentations seront acceptées jusqu'au vendredi 21 avril 2017 à 17 h. Toutes les présentations seront déposées à l'Assemblée législative et feront partie du dossier public permanent de l'institution. Les présentations anonymes ne seront pas examinées par les membres du comité permanent.

Les présentations doivent être transmises à :

Tom Sammurtok, député
Président du Comité permanent sur la législation
Assemblée législative du Nunavut
C.P. 1200
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0
Tél. : (867) 975-5000
Télec. : (867) 975-5191
Courriel : submissions@assembly.nu.ca